dans sa séance de mercredi. Il s'agit de décider si les deux noms préférés pour l'arrondissement de Lille sont en réalité plus sympathiques que ceux de MM. de Melun et Beaucarne-Leroux.

L'honorable M. Beaucarne-Leroux, dont le nom avait été inscrit sur la liste préparatoire convenue entre les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, appartenant à l'Union conservatrice, nous demande de faire connaître qu'il a repris sa liberté d'action à la séance de mercredi, — ne trouvant pas qu'il ait été procédé régulièrement à la désignation des candidats pour l'arrondissement de Lille.

—

L'*Echo* apprend d'une manière positive que la candidature sénatoriale de l'honorable M. Kuhlmann sera proposée à la réunion des délégués qui doit avoir lieu demain. Un certain nombre de délégués manufacturiers ont pensé qu'une sommité industrielle serait à sa place sur des listes qui comprennent des sommités militaires, administratives ou parlementaires. Il est probable qu'une démarche sera faite auprès de M. Kuhlmann après la réunion.

—

L'appel des réservistes de la classe 1867 ayant produit l'année dernière de bons résultats, le ministre de la guerre, nous pouvons l'affirmer, est résolu à renouveler ces essais en 1876.

Si nous sommes bien informés, le général de Cissey appellera cette année la classe 1868 et peut-être celle de 1869. Mais rien n'est encore décidé pour cette dernière; tout dépendra et du temps et des ressources que l'autorité militaire aura à sa disposition au mois de septembre prochain.

—

Le *Journal officiel* promulgue une loi déclassant les fortifications suivantes et dégageant de servitudes les propriétés voisines :

Les ouvrages du Mersoir et du Risban, à Dunkerque; du Phare, à Gravelines; de Croï, au Grinez; de l'Heurt, à Boulogne; de Mers, à l'Aubette; du Tréport, sur la côte picarde, etc.

—

Me Théry, sénateur, a plaidé vendredi devant la 1re chambre du tribunal civil de Lille un procès intenté à la Compagnie des notaires par la Compagnie des agents de change de Lille, qui revendique le droit exclusif de vente des valeurs de bourses.

—

On écrit de Lille au *Courrier de l'Escaut* :

« Le jour se fait difficilement sur le crime de Willems, mais nous sommes à même de compléter les renseignements très exacts donnés précédemment. L'individu arrêté, qui se trouve en ce moment à la prison de Tournai, a déjà subi plusieurs condamnations. Il avait habité cette ville antérieurement, lorsqu'il allait de foire en foire, en qualité de colporteur. On l'a vu à Lille, le jour du crime, vers 8 h. 1/2 du soir et vers 2 h. 40 du matin, dans des maisons publiques. Lorsqu'on l'a arrêté, il n'a pu justifier aucune profession. Les charges qui pèsent sur lui seront probablement suffisantes pour que son arrestation soit maintenue. »

—

L'audience correctionnelle de ce jour s'est ouverte par une affaire de fraude dont les inculpés sont J. Dheule et A. Dupont. Ils ont été arrêtés transportant, avec deux autres individus qui ont pu s'échapper, 270 kilos de tabac. Les deux prévenus sont condamnés chacun à six mois de prison et 2,400 francs d'amende.

— Deux mois de prison et 300 fr. d'amende à N. Benoit, ivrogne incorrigible.

— 50 fr. d'amende, insertion et affichage du jugement à la femme Grimonpont, fermière à Hellemmes, qui a mis 80 p. 100 d'eau dans son lait battu; même condamnation à la femme Maille, d'Annœullin, 35 p. 100 d'eau dans son lait.

— Treize mois à un habitué des prisons centrales, L. Lefebvre, pour un vol de tulle.

— Un marchand de lin d'Halluin, A. Delfortrie, était allé chez un nommé Werquin, son client et son débiteur. Le marchand de lin réclama une dette, mais en guise de monnaie, Werquin tomba dessus à coups de poing et de pied. Delfortrie essaya de résister, mais il dut battre en retraite. Il dut sauter par une fenêtre pour se soustraire à ses violences. Son agresseur eut l'audace de porter plainte pour coups et blessures. Delfortrie a été acquitté.

—

— Un nommé Georges Grossemy, de Paris, vient d'être arrêté à Billy-Berclau, comme prévenu d'avoir servi la Commune.

—Les gendarmes ont saisi à Sailly-la-Bourse 200 kilos de tabac.

— Le 15 courant un incendie a consumé à Coulsore deux maisons appartenant aux nommés Isidore Dessort et Marie-Joseph Dessort. La cause de ce sinistre est inconnue. Les pertes s'élèvent à 3,900 francs, assurées par la compagnie *le Soleil*.

— Mercredi, le nommé Victor Réal, jeune homme de 26 ans, domestique chez un meunier de Masnières, après avoir chargé une voiture de farine s'est mis à descendre la planche qui avait servi à faire glisser les sacs.

Malheureusement il a perdu l'équilibre et tombant sur le sol, la tête en avant, il s'est brisé la colonne vertébrale. La mort a été instantanée.

— On signale une attaque des plus audacieuses commise, le 16, vers sept heures du soir, sur le chemin de Bazuel à Ors. L. Eglène, en arrivant au coin du bois Lévêque, fut accosté par deux individus, dont l'un le saisit par les épaules et pressant son genou sur les reins le renversa. Aussitôt l'autre s'élança sur lui et tous les deux se mirent à le fouiller en lui déchirant ses vêtements.

Ces malfaiteurs, contre lesquels il se défendit du mieux qu'il put, lui enlevèrent son portefeuille contenant 160 fr. en billets de banque, puis rentrèrent dans le bois.

On croit que les auteurs de cette agression sont des contrebandiers et non des étrangers, car, depuis quelque temps, on a constaté plusieurs attaques du même genre, toujours sur un point quelconque du bois Lévêque.

— On sait que le *Vesper*, steamer allemand venant de Glasgow à Dunkerque, avec houille, échoué sur le Kish Bacek, était rompu par le milieu, le 16 janvier.

Le chargement peut être considéré comme perdu, mais on prend des dispositions pour sauver tout ce qu'il sera possible du navire et de l'inventaire; on va aussi tenter de sauver, si faire se peut, une partie de la cargaison.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 janv. — Elise Bossut, rue de l'Hommelet, 47. — Auguste Fournier, rue de la Redoute prolongée. — Auguste Nottebaert, rue de Croix. — Flore Happe, rue de l'Epeule, 3. — Léonie Meulemans, rue de Lannoy, 125. — Jeanne Baudemont, rue de France. — Prosper De Fleux, rue des Filatures, cour Cornille. — Georges Boulanger, rue des Longues-Haies. — Pierre Carton, rue Bernard, 64. — François Serrurier, rue Pauvrée, 38.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 janvier. — Cathérine Pique, 4 mois, rue de Magenta, 13. Maria Mattelus, 1 jour, rue de Baurewaert, 8. — Maria Lapauw, 1 mois, rue de la Guinguette. — Emile Kindt, 7 ans, rue de Longues-Haies, cour Desbouvrie, 3. — Silvie Deveyst, 1 mois, rue des Reollets, 15. — Arthur Desbarbieux, 11 mois, rue de Lannoy, 141. — Léopold Chevalier, 43 ans, peintre, Hôtel-Dieu. — Hubert Deroubaix, 47 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Victoire Boudoux, 53 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HIEN-DELERUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle HERMANCE-JOSEPHE HIEN, décédée à Wattrelos, le 20 janvier 1876, à l'âge de 26 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 24 janvier 1876, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin.

Les amis et connaissances de la famille DECOBECQ-CHINA, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SÉRAPHINE CHINA, veuve de Monsieur PIERRE-JOSEPH DECOBECQ, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1876, dans sa 91e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 24 janvier 1876, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 54.

Les amis et connaissances des familles LEPOUTRE-DASSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame CATHERINE DASSE, épouse de Monsieur ALEXANDRE LEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1876, à l'âge de 67 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi** et **service solennels** qui auront lieu le mardi 25 janvier 1876, à 9 heures, en l'église de Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Campagne, au Moulin-de-Roubaix.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 24 janvier 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE HOFFMANN, veuf de Dame FIDÉLINE ROUSSEL, décédé à Roubaix, le 24 janvier 1874, dans sa 65e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le mardi 25 janvier 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE-JOSEPH EVRARD, veuve de Monsieur BARY, décédée à Roubaix, le 22 décembre 1875, dans sa 88e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église du Sacré-Cœur (à Lille), le lundi 31 janvier 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-AMÉDÉSIRÉ DEHOORNE, époux de Dame MÉLANIE-VIRGINIE VANHAESBROUCK, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1875, à l'âge de 56 ans et 11 mois. — Les membres de la société Saint-Sébastien feront célébrer un **obit** le lundi 24 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Vraie France*, de Lille.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — *Lundi 24 janvier à huit heures du soir.* — Formation des sels; propriétés générales; lois de décomposition des sels, ou action des acides, des bases et des sels sur les sels. Ces réactions donnent l'explication de la plupart des réactions qui se passent dans la teinture.

BELGIQUE. — Le gouvernement belge à l'instar de ce qu'avait fait le gouvernement suédois lors de l'exposition de Vienne, a décidé de prendre part à l'exposition de Philadelphie, et il a chargé M. Blandot, architecte à Huy, de faire collectionner, d'après les indications de l'administration, une salle d'école primaire modèle, avec son ameublement.

L'école est faite pour contenir cinquante élèves. A l'entrée, se trouvent deux vestiaires, dont l'un sert, en même temps, de lavoir. Au fond de la salle sont placés : l'estrade avec un bureau pour l'instituteur, des tableaux noirs, les uns fixes, les autres mobiles, et des cartes géographiques qui peuvent être déroulées à volonté et qui, par suite, n'occupent qu'un espace très-restreint. Les bancs pour les élèves sont à deux places; le gouvernement a cru pouvoir se borner à n'en exposer que quatre à l'usage des garçons, quatre à l'usage des filles, et un même nombre pour les élèves de la classe gardienne; ils sont confectionnés d'après le système récemment adopté par le gouvernement belge et sont approprié au différents âges des élèves. Près de l'entrée, ainsi que dans d'autres parties de la salle, sont rangées des armoires-bibliothèques contenant diverses collections destinées à l'enseignement des sciences naturelles.

Voici, au surplus, une énumération des objets et des appareils qui garnissent la salle d'école :

1° Une collection de tableaux d'intuition ayant trait à l'histoire de la Belgique à l'Ancien et au Nouveau Testament, au règne végétal, à la culture du blé, au règne animal, aux arts et métiers, etc.;

2° Les cartes de l'Europe, de la Belgique, d'une province belge et d'une commune belge;

3° Une collection de figures géométriques;

4° Une collection des poids et mesures;

5° Une collection de modèles servant à l'enseignement par le méthode Frœbel;

6° Une collection de modèles pour la coupe des pierres et pour les charpentes;

7° Une collection de minerais;

8° Une collection d'instruments de physique;

9° Une collection de sujets d'histoire naturelle;

10° Enfin, un baromètre, un thermomètre, un alcoolomètre, une sphère terrestre, un appareil cosmographique, un boulier-compteur et un arithmomètre.

M. Blandot a tout particulièrement soigné la confection de ces divers objets, et l'organisation de la salle d'école lui fait honneur. Nul doute, au reste, que cette exposition scolaire ne rencontre à Philadelphie tout le succès qu'elle mérite. La salle exposée et son ameublement pourront servir dorénavant de type pour les constructions et les ameublements scolaires.

Le gouvernement avait également chargé M. le capitaine Docx, de faire construire un gymnase modèle, à proportions réduites toutefois, car la Belgique ne dispose à l'exposition de Philadelphie que d'un espace assez restreint et un gymnase ordinaire doit avoir, au minimum 20 mètres de longueur, 12 de largeur et 7 de hauteur. Les dimensions du gymnase construit par M. Docx sont à l'échelle de 1/8; il est garni de tous les appareils nécessaire à l'enseignement spécial auquel il se rapporte. C'est un travail d'une exécution vraiment remarquable et qui a droit à des éloges. Ce gymnase sera joint à l'envoi de la salle d'école.

— LA GRÈVE DU CENTRE. — On lit dans le *Journal de Mons* :

« Dix ouvriers houilleurs arrêtés, samedi dernier, parmi les grévistes, ont comparu, avant-hier après-midi, devant M. le juge d'instruction. Une foule nombreuse d'ouvriers accompagnaient la voiture cellulaire jusque dans la cour du Palais de justice. C'était pour la plupart des parents des prisonniers. Quelques-uns d'entr'eux versaient d'abondantes larmes et poussaient même des cris déchirants en voyant leurs malheureux parents traités comme de vils criminels.

» Le nombre de grévistes arrêtés est jusqu'ici de quinze, parmi lesquels une femme. Tous sont bien vêtus; aucun ne porte la blouse. Ils ont choisi pour conseils MMes Englebienne, Masquelier et Pichuèque. »

— Nous avons à signaler ce matin une amélioration sensible. Au charbonnage de Sart-lez-Moulins il ne manque plus qu'une centaine d'ouvriers.

Au Roux, à Jumet et au Mambourg, même situation qu'hier.

A Gilly, Marcinelle, Châtelineau, Châtelet, Farciennes et tout le bas de la Sambre, on sait que le travail n'a jamais cessé.

(*Journal de Charleroi*)

— Rien n'est changé à la situation de la grève. (*Progrès*).

Le 20, a eu lieu à Bruxelles le 12e tirage des obligations de l'emprunt municipal de 76 millions (1874). Les obligations seront remboursables la 1er mai.

Le numéro 600.483 par 25.000 fr.

Le numéro 342.240 par 3.000 fr.

Les numéros 14.319 et 476,262 chacun par 1.000 fr.

Les numéros 263.553, 285.158, 454.594, 407.913, 518.450, 663.290, 699.005 et 726.853 chacun par 500 fr.

Les numéros 26.628, 69.808,, 146.097, 271.286, 358.332, 502.138, 502.504, 675.813, 686,019, 692.300, 700.697 et 732.942 chacun par 250 fr.

Faits divers

— Un violent incendie a éclaté à Saint-Vol (Puy-de-Dôme); il a été occasionné par l'imprudence de deux femmes.

Quatre victimes ont péri dans les flammes.

— Des essais pour l'éclairage des numéros de maisons viennent d'être faits rue de Tournon.

La Compagnie d'éclairage par le gaz vient de placer dix numéros en verre plus grands que les anciens qui ont été éclairés hier soir.

— UNE MUSIQUE PRUSSIENNE A CARCASSONNE. — On lit dans la *Fraternité* de Carcassonne :

« Une scène assez singulière et qui vient de nous être rapportée à l'instant, se serait passée aujourd'hui même sur la place aux Herbes.

» La musiquè du cirque faisait sa tournée habituelle pour annoncer son spectacle du jour, lorsqu'un embarras de voitures l'a forcé de s'arrêter un moment sous le balcon d'un des grands cafés de la ville, où se trouvaient en ce moment quelques curieux et principalement des jeunes gens. Il est probable que ceux-ci ont lancé quelques plaisanteries d'un goût douteux aux musiciens qui, si nous ne nous trompons, sont des allemands. Toujours est-il que l'un d'eux levant la tête vers le groupe a répondu.

» Les prussiens vous..... (suit le mot de Cambronne). On devine l'effet qu'a produit une pareille déclaration de guerre. Elle a été accueillie par les imprécations des assistants, et la musique du cirque a dû abréger son temps d'arrêt sur ce point.

» Nous n'entendons pas approuver la conduite des jeunes gens qui eussent assurément mieux fait de ne rien dire, mais nous voulons retenir un fait de cet incident : C'est que le cirque Casuani qui, depuis un mois, fait ici de fort bonnes recettes, entretient une troupe d'Allemands avec notre argent. Voilà qui ne peut être toléré, et nous espérons que l'administration demandera sans retard des explications au directeur du cirque, et, si elles ne sont pas suffisantes, exigera son départ immédiat. Nous avons pour insister deux raisons : la première, — qu'il y a en ville une troupe d'acteurs français — inoccupés qui n'attendent que le départ du cirque pour commencer ses représentations; la seconde, qu'il nous est rapporté qu'un des musiciens du cirque Casuani, licencié depuis, aurait eu maille à partir à Perpignan, avec la police, parce qu'il aurait été trouvé à lever le plan des fortifications et de la citadelle.

» Nous ne pouvons certifier ce dernier fait, qui nous est cependant affirmé par une personne digne de foi. Mais ce qui est certain, c'est qu'avant la guerre de 1870, la plupart des Allemands qui résidaient en France, y servaient, peu ou prou, d'espions au gouvernement. Ce qui s'est passé alors n'est pas maintenant devenu impossible, et dans tous les cas, l'expérience du passé doit nous ouvrir les yeux et nous faire prendre les précautions et mesures de prudence que comporte notre délicate situation. »

CHOSES ET AUTRES

***

Le petit G...., banquier du demi-monde de la finance, soutient, devant le tribunal civil, un procès relatif à certaines affaires véreuses dont il s'est fait une spécialité.

A l'audience, son avocat sollicite une remise à huitaine qui n'est pas accordée.

— Alors, monsieur le président, dit aussitôt G..., je fais défaut.

Des faux ! murmure le président d'un ton goguenard, sans doute pour n'en pas perdre l'habitude.

***

Un monsieur que l'ignorance de son domestique exaspère cherche tous les matins, pendant son service particulier, à dégrossir son Frontin.

Un jour que la question maritime était intéressante — d'après le journal — le maître saisit cette nouvelle occasion d'instruire son valet.

— Encore un accident sur la mer Noire, dit-il.

— Drôle de nom, réplique le domestique.

— Pourquoi ?

— Dame ! la mer Noire.

— Eh bien, ce n'est pas plus drôle que mer rouge, jaune, bleue, blanche.

— Oh ! fait le valet narquois.... vous voulez m'en conter de toutes les couleurs.

— Mais je t'affirme...

— Oui, oui... Monsieur va me dire qu'il y a aussi une mer panachée... Je ne suis pas éduqué, c'est vrai, mais je comprends bien quand on se moque de moi. (Historique.)

***

On parlait d'un audacieux entrepreneur à qui tout est bon pour arriver au but, et qui a poussé l'art de l'accaparement à sa dernière puissance.

— Faites-le portier d'une maison, a dit quelqu'un, il en sera bientôt propriétaire.

***

Poésie politique :

Monsieur Gambetta n'a qu'un œil,
Un œil fixé sur une bosse.
Monsieur Naquet n'a qu'une bosse
Que l'autre voit d'un mauvais œil,
Car cette bosse n'est qu'un écueil,
Qui rend l'œil de l'autre plus féroce;
Et ses amis dans leur fauteuil,
Dessinent l'œil d'après la bosse !

Nouvelles télégraphiques

Londres, 22 janvier. — Les communications entre Londres et Liverpool sont interrompues.

Madrid, 22 janvier. — Le nouvel ambassadeur d'Espagne auprès Saint-Siége, M. Cardenas, partira pour Rome mardi prochain. — M. Croagh, président de la commission des finances espagnoles à Paris et Londres, partira pour Paris mercredi prochain. — On pense que quatre ou cinq évêques seront élus sénateurs.

Saint-Pétersbourg, 22 janvier. — Le *Golos* exprime sa vive satisfaction de l'adhésion du gouvernement anglais à la note relative aux réformes turques et fait remarquer que la participation de l'Angleterre à l'entente des puissances européennes est non-seulement utile mais toujours nécessaire à la consolidation de la paix générale.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. VERBRUGGHE

DENTISTE

a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le

20 DÉCEMBRE 1875

son domicile est transféré

6, RUE DE L'ESPERANCE, 6

RENSEIGNEMENT PARTICULIER

La rue de l'Espérance donne dans la rue de l'Hospice

VARIÉTÉS

VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS

DEUXIÈME PARTIE

BERLIN ET LES BERLINOIS

Suite.) — *Voir le Journal de Roubaix du 12 Janvier 1876.*

IV.

LES STATUES.

Elles seules donnent à la rue des Tilleuls une physionomie originale et à part, un caractère guerrier comme l'on n'en trouve dans aucune ville d'Europe. Les statues font de l'*Unter den Linden* une espèce de musée historique et de voie triomphale. Tous ceux qui ont levé l'épée ou taillé, comme Shylock, une livre de chair humaine, sont là, et semblent, du haut de leur piédestal, exciter encore leurs compatriotes à la rapine et au combat. Voici Frédéric-le-Grand, entouré des héros de la guerre de délivrance : Blücher, Gneisenau, York, Bülow et Scharnhorst; sur le pont qui conduit au Lustgarten, on remarque huit groupes belliqueux : des Victoires enseignant à de jeunes Borussiens le métier des armes, couronnant les vainqueurs, relevant les blessés; des Iris montrant le chemin de l'Olympe à ceux qui sont morts dans l'enlèvement d'un drapeau ou d'une pendule; sur la place du Palais-Vieux, la statue équestre de Frédéric-Guillaume III, et, au milieu du pont qui aboutit à la rue Royale, la statue du Grand-Electeur, entourée de soldats enchaînés qui représentent les sujets de la monarchie.

Ces statues montrent bien quelles sont les préoccupations de ce peuple belliqueux. Ses grands hommes ne sont ni des philosophes ni des poëtes : ce sont des généraux. Et leurs statues sont là, au centre de la ville, comme dans le sanctuaire d'un temple de Mars.

Frédéric-le-Grand est à cheval, la tête coiffée du petit chapeau à trois cornes et la canne légendaire suspendue au poignet : c'est bien l'astucieux vieillard que l'on connaît, au profil de spectre, au sourire de damné. Ses hommes d'Etat et ses plus illustres généraux sont représentés en relief, de grandeur naturelle, tandis que les philosophes et les poëtes ont été relégués derrière, sous la queue du cheval.

La statue de Blücher et celles des quatre généraux de la campagne de 1813 ornent la place de l'Opéra. Blücher, la tête nue, les cheveux au vent, foule un canon démonté, et, agitant son épée, s'élance contre l'ennemi héréditaire, l'*Erbfeind*, en poussant son fameux cri : « *Vorwærts* ! » En avant ! La tête est énergique, l'expression de haine est puissamment rendue. Blücher avait soixante ans quand il gagna la bataille de Leipzig. Esprit téméraire et fanatique, c'était le vrai chef qu'il fallait à ce peuple qui s'organisait pour la « guerre sainte. » « Je ne sais pas lanterner, disait-il, je vais en avant; et si on ne veut pas marcher, je préfère me retirer. » Il aimait les coups rapides et les grands coups. Jamais il ne consultait une carte; il ne savait ni la grammaire ni l'orthographe; c'était un général sans théorie, une espèce de caporal inspiré. Il buvait sec et jouait gros. D'anciennes gravures le représentent dans une obscure tabagie, devant une table de jeu, tenant d'une main une longue pipe au fourneau de porcelaine et, de l'autre, choquant son broc contre celui de ses partenaires.

On lit au-dessous cette légende : « Après le grondement du canon, c'est le bruit que je préfère. » (*Nachstens dem Kononen-Knall ist mir dies der liebste Schall*). Blücher détestait les soldats de la landwehr créés par une ordonnance royale du 17 mai 1813. Ces militaires improvisés, dont l'uniforme se composait d'un casque en fer-blanc, d'un sac en toile, d'un sarrau de drap, d'un pantalon de coutil et de bottes montantes, laissaient beaucoup à désirer au point de vue de la tenue, et Blücher, dans son langage pittoresque, disait : « Ils ressemblent à des cochons. » Ce furent cependant ces soldats, tout enflammés de patriotisme, qui culbutèrent les rangs ennemis à Leipzig. Blü-

---

n'est point une question de mode, c'est une question de santé.

— Cherchons une propriété à louer, répondit docilement le colonel.

Hortense, qui croyait deviner le motif de cette pâleur alarmante, jeta des cris d'aigle à une telle décision.

Louer une propriété !... quand il était si difficile de faire marcher de pair les revenus invariables avec les dépenses inattendues !... quand on venait de marier Marcelle !... de pourvoir au trousseau et à la dot !... et que la villégiature ne dispensait pas de conserver le logis du quai du Rhône !

Le colonnel ne lui répondit qu'en montrant le visage altéré de sa favorite, et la sœur dévouée se résigna.

Le colonel monta à cheval le jour même pour entreprendre une tournée de découverte autour de la ville dans un rayon de quelques kilomètres.

Il en fit cinq au petit trot, avant de fixer son choix sur une grande maison délabrée, mais commode, plantée sans grâce au bord de la route de Vienne à Beaurepaire, ombragée de vieux arbres touffus, et entourée d'un clos très-vaste qui pouvait, à la rigueur, mériter le titre de parc.

Cette propriété s'appelait *la Bouletière*; elle appartenait à un négociant lyonnais sur le point de faire faillite.

Moyennant deux cents francs par mois, le colonel en devint locataire pour la saison, avec jouissance des meubles, des fruits et de la basse-cour.

Ces arrangements pris, il conduisit triomphalement sa famille dans l'Eden rustique qu'il lui avait découvert.

Mme de Clarande déclara la maison suffisante, l'allée de platanes superbe, et certain bois feuillu, qui limitait la propriété, tout plein de poésie champêtre.

Judith promena sur toutes choses ses grands yeux indifférents, elle remarqua seulement que, de la fenêtre de sa chambre, on dominait la grande route, et qu'on entendrait de loin sonner sur le pavé le sabot de *Solférino*, le cheval du commandant.

Mais combien peu de fois devait retenir à ses oreilles ce bruit si désiré !

Hortense fit le tour du verger, constatant avec satisfaction que la vigne était pleine de promesses, que les pommiers ployaient sous les fruits, et que les groseillers nains fourniraient largement sa provision de confitures.

La basse-cour lui offrit aussi des ressources consolantes en œuf frais et volailles, ce qui réconcillia quelque peu l'excellente ménagère avec le surcroît de charges qui lui incombait.

Les trois dames s'installèrent, tant bien que mal, en faisant les plus louables efforts pour se persuader que ce nouveau séjour leur était particulièrement agréable.

Judith y gagna, du moins, de cacher aux yeux inquisiteurs et indiscrets l'inquiétude grandissante qui la mordait au cœur.

Le colonel venait, après le rapport, passer en famille une partie de la journée; il regagnait Vienne dans la soirée, à la fraîcheur sereine, laissant son joli cheval arabe piaffer d'impatience sous l'allure modérée à laquelle il le condamnait.

Parfois, on attelait la calèche, et l'une de ces dames venait surprendre le colonel, faire des emplettes matinales ou s'assurer de la présence de quelques visiteurs de l'intimité pour le dimanche suivant.

C'était là, du reste, la seule distraction de cette vie paisible.

Marcelle et son mari passaient régulièrement un ou deux jours par semaine à *la Bouletière*.

Le commandant Adalbert de Poitevy, M. et Mme Fontille, la petite famille du capitaine Aubépin et deux ou trois officiers, triés sur le volet, composaient la série ordinaire des invités.

Ces jours-là, *la Bouletière* prenait un grand air d'animation. On dressait la table sous les platanes; on causait gaîment et longuement à la clarté douce de la lune, et l'on reprenait le chemin de la ville, le plus tard possible, en caravane, en se donnant rendez-vous pour le dimanche suivant.

Un matin, Judith, qui méditait une très-sérieuse conférence avec sa couturière — car la simplicité classique des champs ne modifiait en rien chez elle les droits imprescriptibles de la toilette — se fit conduire à Vienne de bonne heure.

Sautant légèrement en bas de la calèche, elle grimpa en courant les deux étages qui conduisaient au cabinet du colonel, afin de l'embrasser avant de faire ses courses.

— Le colonel est-il chez lui? demanda-t-elle au planton qui se tenait dans l'antichambre.

— Oui, mademoiselle, répondit le planton en se collant respectueusement au mur.

Elle frappa pour la forme, ouvrit la porte, et pénétra avec un froufrou soyeux, dans le cabinet de son père.

Le commandant Adalbert de Poitevy, debout près du bureau du colonel, se retourna et devint pâle, malgré tout son empire sur lui-même.

Elle, au contraire, sentit une chaleur ardente empourprer son visage troublé.

Depuis plusieurs jours, il n'avait pas paru à *la Bouletière*, et c'était bien la dernière personne qu'elle se fût attendue à trouver là.

Le commandant salua la jeune fille avec une politesse cérémonieuse si affectée, qu'elle tressaillit sous un pressentiment glacial.

— Ah ! c'est toi, ma fille... si matin ? dit le colonel d'un ton contrarié.

— Bonjour, père ! dit-elle en faisant un pas en arrière, vous êtes occupé... je suis indiscrète et je me sauve bien vite.

— Restez, par grâce, mademoiselle, reprit M. de Poitevy avec un nouveau salut plus compassé que le premier; je me retire.

— Commandant, dit le colonel avec une certaine sécheresse, je donnerai suite à l'affaire dont vous venez de m'entretenir.

— Mon colonel !... mademoiselle !... fit M. de Poitevy avec une dernière inclinaison.

Judith, à demi tournée vers la fenêtre, fit, du haut de la tête, un signe léger.

— Au revoir, commandant, dit brièvement le colonel.

A peine M. de Poitevy eut-il refermé derrière lui la porte du cabinet que M. de Clarande asséna sur son bureau un maître coup de poing qui fit voler au loin les papiers dont il était couvert.

— Qu'avez-vous donc ? s'écria Judith effrayée.

— Rien... rien... affaires de service.

— Et cette lettre que vous dévorez des yeux.... est-ce aussi une affaire de service?

— Je le crois parbleu bien !

— Ah ! pardon... j'aurais cru, à la façon dont vous la considériez, qu'elle vous offrait un intérêt tout particulier.

— Je l'étudie, car je dois, comme chef de corps, apostiller cette importante missive, fit-il d'une voix impatiente.

Et le colonel, dont une secrète colère faisait trembler la main, déplia sur son bureau la lettre que M. de Poitevy venait de lui apporter.

Elle était sur papier ministre, écrite en caractères merveilleusement moulés.

Judith fit discrètement un pas en arrière, mais, dévorée de curiosité, avertie par je ne sais quel pressentiment que cette lettre devait la toucher en quelque point, elle se rapprocha du fauteuil, avança la tête et lut distinctement par-dessus l'épaule du colonel absorbé :

« Mon colonel,

« J'ai l'honneur de vous adresser, « pour être transmise à M. le ministre « de la guerre, après l'avoir appuyée, « une demande de permission pour « contracter un mariage avec Mme Sophie-Dorothée-Appoline Judeauville, « veuve Myonnet, domiciliée à Vienne, « département de l'Isère.

(*A suivre*).